

ENTREPRISES : UNE TRES FORTE NATALITE ...SANS EXPLOSION DEMOGRAPHIQUE !

MAURICE GIRAULT - DAVID KOM

**Une population
nombreuse ...**

Un grand nombre d'entreprises ont le transport pour activité principale: 77 000 début 1989. La majorité d'entre elles sont petites (68% ont un chiffre d'affaires inférieur à 1,5 MF et 0,2 salarié en moyenne) voire très petites (32%, avec un chiffre d'affaires inférieur à 0,5 MF n'ont pas de salarié).

Les plus nombreuses sont les transporteurs routiers de marchandises (36% du total), les taxis (33%), les services annexes (11%, surtout des parkings), les auxiliaires (7%) ...

Beaucoup de petites et très petites entreprises

En distinguant trois groupes d'entreprises (*) :

	16 700	en milliers de F	
Chiffre d'affaires moyen par entreprise		328	79
Nombre moyen de salariés	32	0,4	0
Nombre d'entreprises	29 000	22 000	25 000

(*) selon leur régime d'imposition : bénéfice réel bénéfice réel simplifié forfait

... avec un taux de natalité qui croît de 9 à 14% en quelques années

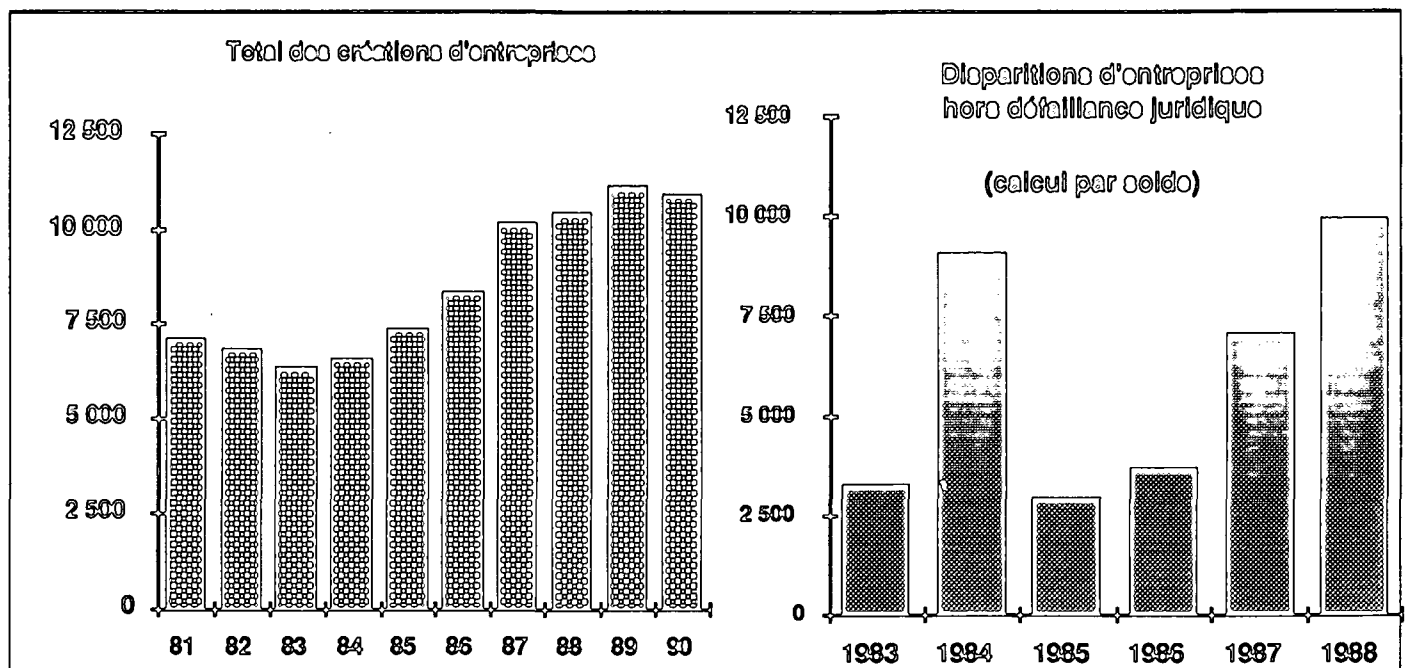
Le nombre d'entreprises augmente de 2% par an, alors que le nombre de créations qui était voisin de 6 à 7 000 de 1981 à 1983, augmente ensuite continuellement pour atteindre 11 000 entreprises en 1989-90 (1):

le taux de création croît de 9 à 14%; ce qui dénote un taux de naissance très élevé dans une période de basse conjoncture (81-83) et une augmentation considérable de ce taux quand l'activité reprend.

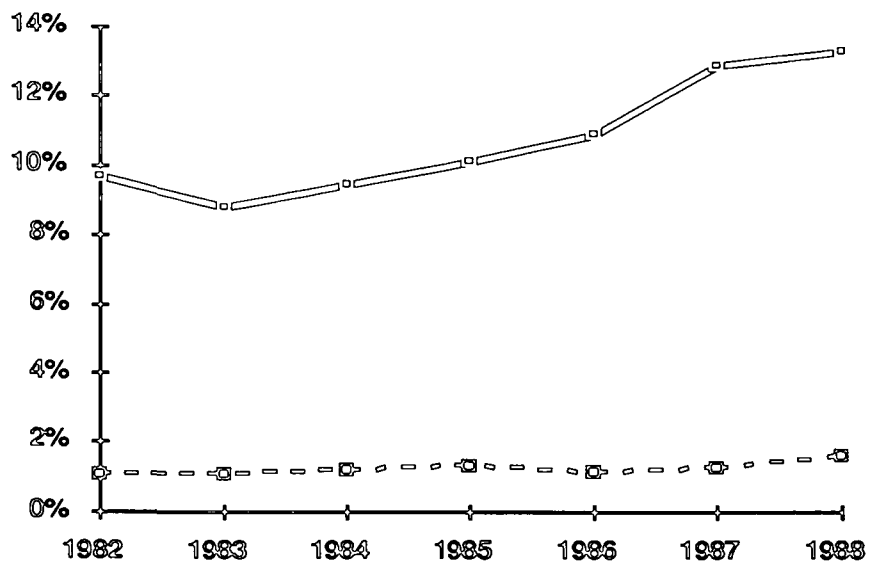
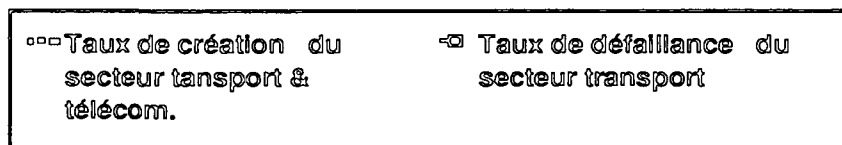
L'augmentation de la population est bien inférieure au nombre de créations d'entreprises car il y a beaucoup de disparitions. En outre, ces disparitions deviennent de plus en plus nombreuses: 8 à 10 000 par an en 87/ 88 alors qu'elles n'étaient qu'environ 4000 en 83.

(1) Sources : on s'appuie sur des statistiques INSEE pour l'estimation de la population et le nombre de créations car elles couvrent l'ensemble du secteur, le système unifié de statistiques d'entreprises (SUSE) pour la population, SIRENE pour les créations. Les disparitions sont estimées par rapprochement de ces deux sources, ce qui introduit une marge d'incertitude. De plus, les chiffres de créations et de disparitions sont majorés d'environ 10 à 15 %, par une partie des reprises et par les changements de statut juridique des entreprises qui ne correspondent pas à des créations véritables (cf rapport: encadré sur les mouvements de populations et l'estimation des disparitions).

ENTREPRISES



Les entreprises défailtantes ne représentent qu'une partie de ces disparitions, environ un cinquième, mais elles constituent un indicateur: elles sont trois fois plus nombreuses en 1990 qu'en 1980 ; relativement à la population d'entreprises, le taux de défaillances passe de 1% en 1983 à près de 2% en 1988-89.



Parmi les créations, on sait distinguer depuis 1985 les reprises des véritables nouvelles entreprises: les reprises représentent environ 10% des naissances, ce sont des entreprises saines ou en difficulté. Inversement, parmi les entreprises déclarées défailtantes par les tribunaux, elles ne peuvent être sauvegardées dans l'immense majorité des cas: 93 % d'entre elles font l'objet d'une liquidation judiciaire (selon les statistiques du ministère de la justice en 1989 pour l'ensemble de l'économie) 6,5% bénéficiant d'un plan de redressement judiciaire. Ce sont surtout les entreprises individuelles et les SARL qui donnent lieu à liquidation judiciaire dans 93 à 95% des cas, 20% des SA bénéficiant d'un plan de redressement.

90% des nouvelles entreprises sont des transporteurs routiers ou des taxis

Sur un total de près de 11 000 créations d'entreprises, près de 90% de ces naissances sont des transporteurs routiers et urbains de marchandises ou de voyageurs ou des taxis : avec 9900 nouvelles entreprises en 1989 dans ce sous-secteur, le taux de création de 16 % est supérieur à la moyenne du secteur. Ce taux de création de 15 à 16% pendant les années 87-88-89, est probablement encore plus grand si on considère la population hors taxis. Ce sous-secteur compte 80% des entreprises de transports: plus de 61 000 entreprises début 89, soit près de 6000 de plus que six ans plus tôt.

On dénombre 7% des créations chez les auxiliaires et les agences de voyages, c'est à dire près de 800 nouvelles entreprises en 1988 et en 1989, soit un taux de création de 15%, légèrement supérieur à la moyenne du secteur. La population de ce sous-secteur augmente, elle représente plus de 5000 entreprises en janvier 89, un millier de plus que six ans plus tôt.

Les services annexes (parkings, entrepôts ...) comptent plus de 8000 entreprises début 1989, mais très peu de nouvelles pendant les trois années 87-88-89, avec un taux de création de 1,3 à 1,5%. En revanche le nombre d'entreprises aurait beaucoup augmenté entre 1982 et 1986 selon la source SUSE qui reprend un dénombrement fiscal.

En transport maritime et aérien, les créations peuvent certaines années représenter jusqu'à 26-30% de la population de ces secteurs, ou être quasiment inexistantes d'autres années .

Un taux de défaillance de moins de 2% chez les transporteurs routiers.

Les données sur les défaillances d'entreprises sont disponibles par activité détaillée (NAP 100) depuis 1985. Mais les taux de défaillance ne peuvent être calculés que jusqu'en 1988 selon la disponibilité du recensement de population de SUSE au 1.1. 89.

Les taux de défaillances culminent dans les transports aériens et les auxiliaires et agences de voyages: 3 à 5% chez les premiers, 2 à 2,6% chez les seconds.

Le taux de défaillances des transporteurs routiers, urbains, taxis et transports par conduite est légèrement supérieur à la moyenne du secteur depuis 1985: 1,5% à 1,8% contre 1,3% - 1,6%. Par rapport à 1985, ce taux diminue en 86-87 à 1,1% - 1,3% puis remonte à 1,8% en 1988.

Le transport maritime et la navigation côtière ne comptent que 3 à 400 entreprises et quelques défaillances par an: 2 en 1985 et 87, 5 à 7 en 86 89 90, soit un taux qui fluctue entre 0,6% et 2,9%.

Restent deux secteurs où le taux de défaillance est très faible, inférieur à 0,1 ou 0,3% : les entrepôts parkings et activités annexes d'une part, le transport fluvial d'autre part. On ne fait pas faillite dans les parkings, et la navigation intérieure ne fait pas fortune mais la profession demeure réglementée et protégée.

Fort taux de disparitions en transport maritime fluvial et aérien

Les disparitions ne peuvent être estimées au niveau des sous secteurs que pour les années 1987 et 1988 à partir de l'évolution des populations correspondantes entre début 86 et janvier 89. Nous continuons à privilégier la source SUSE, la seule à couvrir l'ensemble du secteur, bien qu'elle montre parfois des divergences avec les indications d'autres sources.

Pour 8000 disparitions en 1987 et 11000 en 88, on en compte:

- 7 à 10 000 en transport routier,
- 6 à 800 chez les agences de voyages et auxiliaires,
- 100 à 400 en transport fluvial,
- 300 parmi les activités annexes en 1988.

Pour l'anecdote, notons que la cinquantaine d'entreprises de transports ferroviaires connaissent peu de disparitions, 5 en 87 et 3 en 88, ce qui correspond à un taux de disparitions de 10 % en 87 et 6 % en 88.

Très nombreuses disparitions des transporteurs routiers en 1988

Pour les entreprises de transports routiers et urbains, taxis et transports par conduite, le taux de disparitions augmente de 11 à 16 %, ce qui montre qu'il recouvre surtout des transporteurs routiers de marchandises et peu de taxi, ces derniers ne connaissant ni la déréglementation ni le même boom de l'activité qui ont suscité créations et disparitions. Si on admet que les taxis sont moins touchés par ces problèmes de disparition, alors le taux de disparition des seuls transporteurs routiers double presque et devient très supérieur à la moyenne. Toutefois l'estimation de 9 à 10 000 disparitions en 1988 peut être excessive, toutes les créations d'une année donnée étant recensées mais sans toujours se retrouver intégralement dans les données de populations de la même période.

La navigation intérieure a connu en 1987 le plus fort taux de disparitions du secteur transports: 20 % contre 11 % en moyenne, ce taux chutant à 7% en 88.

Les transports maritimes et aériens ont connu un fort taux de disparitions en 87: respectivement 17 % et 16 %, puis ce taux diminue en 1988, respectivement 14 et -5% (ce taux négatif signifie que l'augmentation de la population est supérieure au nombre de créations, ce qui montre les limites de fiabilité des sources, et c'est notamment dans le maritime où elles divergent le plus sur le dénombrement de la population).

Les activités annexes des transports et entrepôts ont le plus faible taux de disparition, 0 % en 87 et 4 % en 88. Quant aux auxiliaires de transport et agences de voyage, ils ont un taux de disparitions continuellement supérieur à la moyenne: 12 % en 87, 16 % en 88 contre 11 % et 14 % dans le secteur.

Estimation des disparitions d'entreprises par sous-secteur en 1987-88

	Créations d'entreprises			Disparitions		Taux de disparitions	
	1987	1988	1989	1987	1988	1987	1988
68- Transports Ferroviaires	2	2	2	5	3	10%	6%
69- Transports Routiers, Transports Urbains, Transports par Conduite	8 894	9 112	9 903	6 828	9 769	11%	16%
70- Navigation Intérieure	138	115	72	438	127	20%	7%
71- Transports Maritimes et Navigation Côtière	87	58	43	54	-19	17%	-5%
72- Transports Aériens	49	35	64	30	29	16%	14%
73- Activités Annexes des Transports et Entrepôts	123	125	111	3	303	0%	4%
74- Auxiliaires de Transport et Agences de Voyages	708	774	767	595	806	12%	16%
Total Transports	10 001	10 221	10 962	8 001	11 017	11%	14%

Signalons en conclusion de cette synthèse d'étude démographique que la source statistique privilégiée ici parce qu'elle est supposée exhaustive (SUSE) est confrontée à d'autres sources (EAE et Unedic) mettant ainsi en évidence des cohérences et divergences. En outre, un certain nombre d'informations sont disponibles au niveau le plus détaillé des nomenclatures d'activité (NAP 600): ainsi les 25 000 plus petites entreprises, sans salarié et dont le chiffre d'affaires moyen déclaré est inférieur à 80 000 F en 1988 sont principalement des taxis et des artisans bateliers, des parkings et 2000 transporteurs routiers de marchandises ... ; mais d'après les données fiscales 11 000 de ces derniers réalisent en moyenne 4 à 500 000 F de chiffre d'affaires, un sur deux ayant un salarié, et près de 15 000 autres ont des recettes annuelles supérieures à 1,5 million de F et plus de 10 salariés en moyenne ...